



L'assassinat de Samuel Paty

Les mots de l'équipe ...

ATROCITÉ

INJUSTICE

empathie

liberté d'expression

terrorisme

mort

VIE

HORREUR

Violence

Solidarité

BRUTALITÉ

Silence

Ensemble

liberté d'enseignement

ignorance

Liberté

intolérance

C

Le meurtre d'un professeur par un fanatique

Rumeurs et malentendus aboutissent à l'assassinat du professeur d'histoire-géo Samuel Paty à Conflans-Saint-Honorine

Le 6 octobre 2020, le professeur Samuel Paty a montré deux caricatures à ses élèves de 4ème.

L'engrenage

Dans une vidéo virale un parent d'élève qualifie le professeur de « voyou » et de « malade ». Samuel Paty porte plainte pour diffamation, aux policiers il explique : « J'ai proposé aux élèves de voir ou de ne pas voir une des caricatures émanant de Charlie Hebdo selon leur sensibilité ». Une élève qui n'a pas assisté au cours a lancé la rumeur selon laquelle il a demandé aux élèves musulmans de sortir. Il tente de rétablir la vérité : « J'avais proposé à mes élèves de détourner le regard quelques secondes s'ils pensaient être choqués pour une raison ou pour une autre. À aucun moment, je n'ai déclaré aux élèves : "Les musulmans, vous pouvez sortir car vous allez être choqués". Mais ... pendant les jours qui suivent, la vidéo est visionnée par beaucoup de personnes, parmi elles, un fanatique.

L'attentat

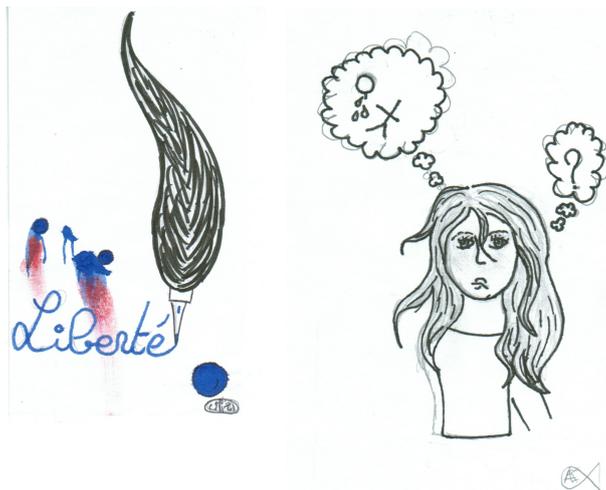
Le 16 octobre, l'enseignant Samuel Paty est assassiné par arme blanche peu après sa sortie du collège. L'assassin s'appelle Abdoullakh Anzorov. Il était âgé de 18 ans. Il était russe d'origine tchétchène, il bénéficiait d'un statut de réfugié. Ce dernier a été abattu par les forces de l'ordre.

article : F.B. de 4e sources : La dépêche, TFI



M. le maire, Mme l'adjointe et M. le principal rendent hommage à S.Paty, Photo

Mme Messand



dessin d'A.K et F.M. (4e)

Liberté d'expression, de quoi parle-t-on ?

La liberté d'expression est le droit pour toute personne de pouvoir exprimer ses opinions en matière de politique, de philosophie, de religion, de morale...

Elle est souvent restreinte, comme en France, par certaines conditions particulières écrites dans la loi.

Par exemple, sont interdits : l'incitation à la haine raciale, nationale ou religieuse, l'appel à la violence physique contre les individus, l'injure, la diffamation, l'atteinte au secret professionnel ...

Et la diffamation ? c'est porter atteinte à la réputation de quelqu'un par des paroles ou des écrits.

Mise au point de F.M.(4e)

Quelle vie pour un pays laïc ?

Poème, hommage à Charlie Hebdo et S.P.

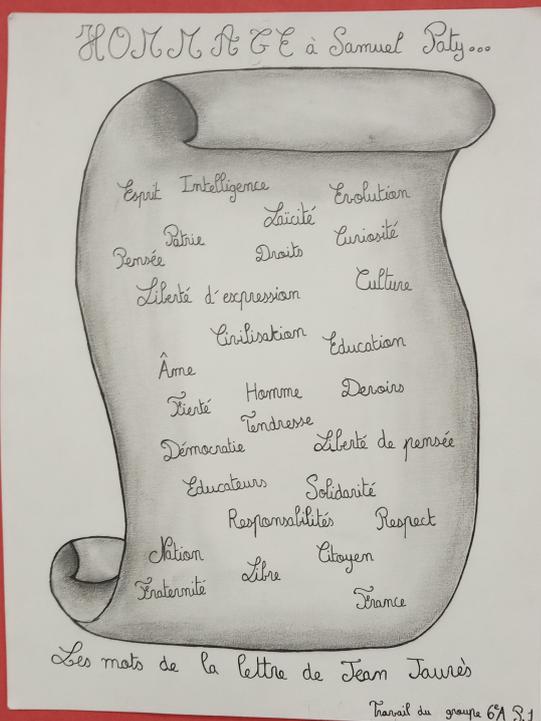
*Au début on nous a sectionné le cœur,
Ça nous a mobilisés pour des manifestations et
des pleurs.
Et quand tout a paru fini,
On s'est juste détourné et on a souri.
Mais ensuite on ne s'est pas contenté,
Juste de nous écorcher,
On nous a arraché les yeux,
Qui nous aidaient à aller mieux.
On nous a coupé les mains,
Qui nous montraient comment faire le bien.
Comment oublier le passé,
Et tenter de l'effacer ?*

A.nonyme



Liberté de conscience, liberté d'expression, dessin de F.M.

Travail des 6eA sur le texte de J. Jaurès lors de l'hommage, mise en dessin : Salomé C.



Les mots de la lettre de Jean Jaurès

Travail du groupe 6A S.1

Petit dictionnaire portatif

Satire : c'est attaquer par le rire, par la moquerie, c'est un humour qui n'est pas consensuel, c'est-à-dire qu'il ne plaît pas à tout le monde et il peut choquer certaines personnes. C'est le cas des caricatures de *Charlie Hebdo*

Fanatisme : c'est un dévouement absolu et exclusif à une cause ou une religion qui pousse à détester toute autre cause ou religion et peut conduire à des actes de violence. Un fanatique peut tuer ou sacrifier sa vie pour faire triompher ses idées.

Laïcité : c'est la séparation entre l'Etat et la religion. La laïcité permet la liberté de conscience et d'expression tout en respectant autrui. Elle permet également l'égalité de tous devant la loi quelles que soient les croyances ou les convictions des personnes. Dans une école laïque, les signes religieux trop voyants sont interdits car tout le monde doit pouvoir choisir de croire ou ne pas croire en une religion sans subir l'influence des autres.

Représailles : c'est l'action de rendre le mal qu'on a subi. Pourtant on ne doit pas se faire justice soi-même, les représailles sont de la vengeance, non de la justice.

Offense : c'est une parole ou une action qui blesse, choque et du point de vue religieux peut être pris comme un péché.

M.R.L (3e)

L'avis d'un professeur d'anglais

"Je pense qu'il faut continuer à se battre pour toutes les libertés et en particulier la liberté d'expression. Pouvoir exprimer son avis, ses opinions, sa différence, c'est un combat de tous les jours."

Prenons le temps de penser

Face à l'assassinat de S. Paty, les enseignants du collège témoignent

L'avis d'une enseignante de français

"Il est important pour moi que l'on puisse échanger, débattre, de façon respectueuse, cela sans crainte de représailles. Samuel Paty voulait échanger avec ses élèves autour de la liberté d'expression et n'avait aucun désir d'insulter une religion. Cela aurait d'ailleurs été contraire au principe de laïcité qu'il enseignait en tant que professeur d'histoire-géographie et que tout professeur est censé respecter.

Avant d'accuser quelqu'un, de réagir de façon agressive au risque d'aller trop loin, il est préférable de discuter d'abord avec elle. Cela permet de vérifier que l'on n'interprète pas mal ses propos, ou que ce qui nous a été rapporté était exact et pas mal compris ou mal interprété. On doit aussi pouvoir s'expliquer d'abord directement avec une personne dont on estime qu'elle nous a blessé. Au pire, il est possible de porter plainte, dans le cadre défini par la loi française.

Si on commence à faire justice soi-même, la société est en danger, tout le monde est en danger : où cela peut-il s'arrêter si chacun applique les règles ou les lois qui lui conviennent ?

De façon plus large, **il faut prendre garde aux rumeurs**, aux propos rapportés par d'autres. Vous connaissez déjà cela dans la cour de récréation : "Un tel a dit qu'une telle avait dit à un tel que, etc.", "Il paraît qu'un tel a fait ça. Non, je n'ai rien vu, mais c'est le cousin de l'amie de ma soeur qui le lui a dit." Vous en voyez souvent les conséquences négatives.

Plus encore, il ne faut pas se laisser entraîner dans des représailles sur la seule foi d'une parole ou d'un geste rapporté. Celui qui rapporte peut avoir mal compris ou mal interprété la parole ou le geste en question. Ou alors il peut agir avec de mauvaises intentions, pour mettre le feu aux poudres.

Attention aussi à ce que vous lisez ou entendez sur internet : puis-je me fier à cette personne ou à cette source ? Est-ce que je la connais suffisamment ? Y a-t-il des avis, articles, témoignages contradictoires ? Ai-je tous les éléments en mains pour être en capacité de juger de ce qui s'est passé ? Je peux, bien sûr, avoir un avis sur la question, mais garder dans un coin de la tête que je peux me tromper et attendre d'avoir de nouvelles

informations. Cela est valable dans de nombreux domaines.

Enfin, le meurtre commis par un homme ne peut et ne doit en aucun cas être imputé à toute une communauté religieuse. Il est important que ce meurtre ne divise pas notre société."

L'avis d'une enseignante d'italien

"Le droit à la liberté d'expression est un bien précieux. Nous devons être libres d'exprimer nos idées et nous avons droit au même respect quelles que soient nos croyances, car nous faisons tous partie d'une société qui doit être unie autour des valeurs communes de liberté, égalité et fraternité."

Propos recueillis par L. (6e)



caricature de 1902, journal L'Assiette au beurre, BNF de France

Pourquoi « caricature » ?

Le mot « caricature » est apparu au XVIIIème siècle. Il vient du latin « caricare » qui signifie « charger de façon exagérée ». « Caricare » est devenu en italien « caricatura » qui a été traduit en français par « caricature ».

La caricature: un moyen d'expression qui traverse le temps

La caricature est loin d'être récente. Les plus anciennes retrouvées datent de l'Égypte antique, où elles étaient dessinées sur des papyrus. Suivant les époques, la caricature a été délaissée ou adorée. Elle s'épanouit en période de crises, car c'est un moyen de dénoncer à travers un dessin.

Des débuts difficiles

Pendant l'Antiquité, les caricatures sont essentiellement peintes sur des vases grecs. Vers 300 av. JC, la caricature est violemment critiquée par les penseurs comme Aristote. Elle est considérée comme insignifiante, grotesque, superficielle : elle est jugée « primitive ». La tendance de l'art est plutôt à la beauté absolue.

Sur les églises : des caricatures en trois dimensions

Au Moyen-Âge, les caricatures sont très présentes sur les églises. Elles ornent leurs façades sous forme de sculptures : on observe des personnages grossiers, des diables, des hommes aux têtes d'animaux, des monstres et autres créatures imaginaires... Ils représentent les défauts des êtres humains.

L'invention de l'imprimerie au XV^{ème} siècle permet de populariser la caricature. Elle est plus facile d'accès. Elle peut être vendue en feuille volante ou insérée dans des textes.

La caricature laisse place à la Joconde

Pendant la Renaissance, c'est le réalisme qui est



caricature de Louis XVI après sa fuite pendant la Révolution, BNF

recherché. La caricature, qui exagère les traits, n'est plus beaucoup utilisée.

Versailles caricaturé

Sous le règne de Louis XIV, les caricatures politiques dénoncent le pouvoir absolu du roi. Elles sont vendues sans autorisation et peuvent être censurées.

La caricature révolutionnaire

En 1789, c'est l'explosion de la caricature. Elle est utilisée par les révolutionnaires et les anti-révolutionnaires. Au total, 1500 gravures ont été produites entre 1789 et 1792. La caricature devient un dessin de presse car les journaux lui font plus de place. Louis XVI est la cible de tous les caricaturistes.

Le roi devient une poire

Au XIX^{ème} siècle, l'impact de la caricature est de plus en plus important. En 1831, le journal La Caricature publie le dessin de Daumier « Les poires ». Il représente la métamorphose de Louis-Philippe en poire. Cette caricature est dessinée après la prise de pouvoir du roi Louis Philippe : Daumier dénonce le maintien de la royauté. La poire devient la représentation emblématique de Louis Philippe. Suite à cela, la loi du 9 septembre 1835 censure les dessins. Caricaturer le roi est interdit.

Une loi qui donne des ailes à la caricature

La loi du 29 juillet 1881 définit les libertés et les responsabilités de la presse française. Elle lui donne beaucoup plus de libertés, ce texte est capital dans l'histoire de la liberté d'expression. La caricature reprend alors son envol.

La passion pour les scandales

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, les polémiques nourrissent les caricatures. En 1894, la presse satirique s'empare de l'affaire Dreyfus. Elle s'engage contre Dreyfus. Des journaux sont créés et se consacrent au scandale comme l'hebdomadaire *Psst*.

La caricature prend toute la place

En 1901, paraît pour la première fois *L'assiette au beurre*, une revue satirique illustrée. Les caricaturistes y critiquent toute la société. Les dessins sont très provoquants, souvent agressifs, violents voire sanglants. La mise en page est très innovante : la page "une" est constituée d'un dessin qui occupe la page entière, le nom du journal change de place et de taille selon la forme de la caricature. Autre nouveauté : chaque numéro n'aborde qu'un seul sujet.

Un résistant à la censure

Le journal satirique *Le Canard enchaîné* est créé en 1915 pendant la première guerre mondiale alors que la presse est censurée. L'hebdomadaire ne se soumet pas à ce contrôle : sa liberté d'expression est assurée par son indépendance. Il n'y a pas de publicité dans le journal, son financement ne provient pas d'entreprises, donc toutes les influences sont écartées. *Le Canard Enchaîné* est un journal d'investigation, un journal qui enquête. Il révèle des scandales politiques, comme l'affaire Fillon par exemple. Il est l'un des plus anciens journaux satiriques encore publiés.

E.C. (3e)

Que sais-tu du « Journal bête et méchant » ?

Ce slogan est celui du journal *Hara-Kiri*, l'ancêtre de *Charlie Hebdo*.

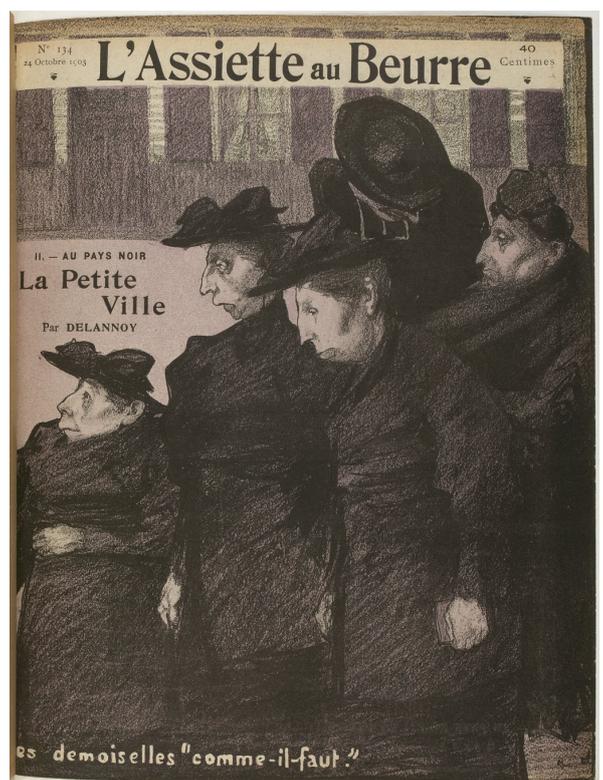
Il est créé en 1960 par Cavanna et le professeur Choron. Il sera publié jusqu'en 1989. C'est un mensuel satirique. Il réunit de nombreux dessinateurs qui deviendront des caricaturistes de *Charlie Hebdo* : Cabu, Wolinski, Cavanna lui-même, Reiser, Gébé, Willem...

En 1969, *Hara-Kiri* crée *L'Hebdo Hara-Kiri* qui est censuré peu de temps après. Il est interdit d'exposition, de publicité et de vente aux mineurs.

Alors les dessinateurs créent *Charlie Hebdo* et disent avec ironie : « L'Hebdo Hara-Kiri est mort. Lisez *Charlie Hebdo*, le journal qui profite du malheur des autres ». Provocation garantie ! E.C.



Caricature de Louis-Philippe par H. Daumier, Bibliothèque en ligne Gallica, BNF



Sont-elles assez couvertes ces demoiselles "comme il faut"? Caricature de 1903 (source :BNF)

Crop top, mini-shorts, mini-jupes...

L'habillement des filles sous surveillance

À vous la parole : êtes-vous pour les tenues courtes au collège ? Crop top, mini-shorts, mini-jupes... Pourquoi ?

Du côté des adultes ...

Madame Messand (CPE): "C'est compliqué. Déjà, en fonction de la température. Mais c'est surtout une question de décontraction. Cela dépend de l'allure de l'habit : on peut venir avec une jupe courte (mais pas trop) mais classe".

Monsieur Boukhris (professeur de maths) :

"Contre parce que ce n'est pas un lieu pour s'habiller comme à la plage, mais un lieu de travail. On vient pour apprendre pas pour se montrer ."

Madame Guitton (professeur de SVT) : "Je suis contre, parce que le collège n'est pas un lieu pour séduire avec le corps (même si l'on peut séduire avec son esprit et ses réflexions) mais pour travailler. Les tenues courtes pourraient déconcentrer les élèves ou les professeurs."

Madame Kotenko (professeur d'histoire) : "Si les garçons peuvent porter des tenues courtes alors pourquoi pas les filles ?"

Du côté des élèves...

Margot Limoges 4e A : " Pour ! On s'habille comme on veut, du moment que ce n'est pas trop court ni vulgaire. Un crop top, un short, ce n'est pas vulgaire."

Siloé André 4eC : "Liberté d'expression. Crop top mais pas brassière, le collège n'est pas une plage : on ne va pas venir en tongs. Ce n'est pas dérangeant qu'on voit nos jambes, ce n'est pas gênant. "

Lenny et Mickaël F. : " Pour : Si les parents laissent leurs enfants aller au collège en crop top ou en mini shorts alors elles ont le droit. C'est le rôle des parents. "

Faïz Bel-habich 4e A : "Je suis pas pour et je suis pas contre : je suis mitigé. Je suis pour car les filles font ce



dessin de Fanny (4e)

qu'elle veulent de leurs corps, et en même temps contre parce que je trouve que ce serait bizarre si toutes les filles s'habillaient court".

Et toi qu'en penses-tu ?

Article concocté par Sophia, Aliénor, Fanny(4e)

Les dates à retenir pour la liberté des filles et des femmes

8 Mars : journée internationale des droits des femmes

6 Juin : journée de la mini-jupe.

25 Novembre : journée mondiale de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le 14 Septembre certain.e.s sont peut-être venu.e.s au collège avec des tenues courtes suite à une campagne sur les réseaux sociaux...

Au collège masqué

*Les masques au quotidien :
drôle ou pas drôle ?*

Depuis le 20 Juillet 2020, les masques font partie de notre quotidien, il faut les porter partout : dans l'ensemble des lieux publics clos, en entreprise, dans des endroits accueillant du public, dans les supermarchés, dans la rue... sauf en vélo !

Si on ne respecte pas le port du masque dans ces lieux, on peut recevoir une amende de 135 euros et 1500 euros en cas de récidive. Au collège aussi, nous sommes masqué.e.s ! Voici quelques réactions ...



Créer de jolis masques contre la morosité, photo Andrés

Je n'aime pas, c'est nul, ça pose des difficultés pour parler, se faire entendre et pour respirer (Pablo 6e)

Je trouve que ça protège mais c'est désagréable (Amine et Antoine, 6e)

Faïz et Asma

Vous, élèves du collège, que pensez -vous des masques ?

Propos recueillis par Karmena (6e)

Je déteste les masques (Sophia 6e)
Je ne supporte pas les masques (6e)
C'est gênant les masques et ça gratte (Mélina 6e)
C'est pénible !(6e)
Les masques, c'est énervant (Ysée, 6e)
C'est gênant mais je supporte (William, 6e)

Je ne supporte pas c'est trop énervant (Elif 5e)
Je ne supporte pas les masques mais c'est important pour notre santé (Mirelle 6e)
C'est très désagréable, je n'aime pas (Olivia 6e)
Les masque polluent la planète, c'est moche et on n'arrive plus à articuler(6e)
Je suis essouffée, en plus les adultes ne nous autorisent pas à enlever les masques (Zahra, 6e)



jolis masques dans une vitrine, photo Asma (6e)

Qu'en pensent les professeurs ?

Mme Kotenko : « Je trouve que les masques sont très fatigants, j'utilise un micro car j'ai mal aux cordes vocales »

Mme Leroy : « Je n'entends pas aussi bien qu'avant les élèves quand ils participent et moi je dois parler plus fort. La communication est différente et, cette année, je ne connais pas le visage de la plupart de mes élève de 5ème et c'est sans doute la même chose pour eux"

Propos recueillis par Faïz et Asma



Elève avec le masque, photo Andrés

Lumière sur un métier du spectacle pendant le confinement

Quelles sont les conséquences de la pandémie sur les métiers ? Nous avons interviewé Milan, son métier est technicien lumière et rigger, vous connaissez ?

CCFNEWS: Pouvez-vous présenter votre métier ?

MILAN: Je suis technicien dans le milieu du spectacle, dans tout ce qui est lié à la lumière. Je suis aussi rigger : installation de moteurs, de ponts de lumière, de sons, de décorations, et je dois sécuriser tout ce qui est en lien avec l'énergie. Je ne travaille jamais au même endroit.

CCFNEWS: Pouvez-vous toujours travailler ? Si ce n'est pas le cas êtes-vous en télétravail ?

MILAN : Non, comme vous savez le milieu de la culture est très en souffrance comme tout ce qui est salles de spectacle, théâtres, Zénith enfin tout ce qui est concert et théâtre. L'événementiel a pris une grosse gifle donc ce n'est pas la peine de chercher du travail dans ce domaine. Il reste un peu de travail en cinéma, en publicité et en télé. Moi j'ai de la chance de connaître un peu de monde là-dedans et j'arrive à travailler quelques jours par mois .

CCFNEWS : Etes-vous confiant pour votre travail ?

MILAN : Oui, il faut rester confiant.

CCFNEWS : Voulez-vous bientôt reprendre le travail ?

MILAN : J'aimerais bien reprendre le travail juste après cette interview mais les spectacles vivants ne vont pas reprendre tout de suite.

CCFNEWS: Avez-vous d'autres occupations pour

passer vos journées?

MILAN : Oui, comme nous sommes en confinement, il y a le bricolage, s'occuper des enfants et de tout ce qui a un rapport avec la maison et on a le droit de sortir une heure, c'est déjà bien !



Milan confiné mais en tenue de technicien lumière, photo Lana

CCFNEWS : Est-ce que vous vous ennuyez à la maison ?

MILAN: Non, je ne m'ennuie pas, je fais plein de choses comme j'ai dit et je suis des formations car j'espère que le métier ne va pas s'arrêter tout de suite et j'essaie de réaliser ce que je n'ai pas fait jusqu'à maintenant .

CCFNEWS: Etes-vous payé malgré le confinement, est-ce le salaire habituel ?

MILAN : Non, je ne suis pas payé au même salaire, moi j'ai la chance d'être intermittent du spectacle. L'Etat nous donne une aide jusqu'à fin août 2021; ça fait à peu près la moitié de mon salaire habituel. Je me rattache à ça parce que tous les gens qui travaillent dans le spectacle ne sont pas des intermittents. Il y a plein de gens qui sont à leur compte, il y a aussi des personnes qui sont en fixe dans des sociétés, donc eux ils ont beaucoup moins de chance, ils sont en grande souffrance.

Merci beaucoup à Milan de nous avoir éclairés sur sa situation, ah! ah ! jeu de mots, c'était trop tentant !

Propos recueillis par Lana



salle St Exupery, bien éclairée, photo M.Popovski

La pollution dans le monde : c'est quoi et qu'est-ce que ça fait ?

Petit tour d'horizon d'objets polluants

Il existe plusieurs types de pollution : la pollution de l'air, la pollution de l'eau, pollution des sols, la pollution lumineuse,...

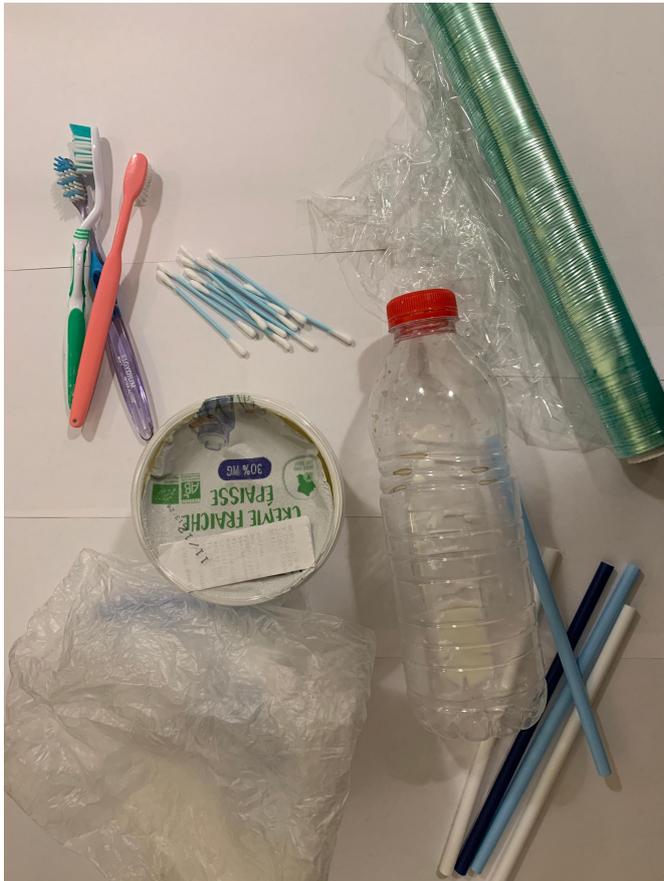
Qu'est-ce qui pollue ?

Tous nos déchets non-alimentaires polluent, par exemple les bouteilles en plastiques, les canettes de soda, les pailles en plastiques, etc... Mais un aliment peut aussi polluer ! Par exemple une célèbre pâte à tartiner au chocolat est faite avec de l'huile de palme. Pour en fabriquer, l'on détruit des forêts entières, ou on arrose des plantations de désherbants...

Des objets nocifs pour la planète

Les 8 petits objets les plus polluants au quotidien sont :

- les pailles en plastique,



Les objets polluants, photo Mathias (6e)

- les cotons-tiges,
- les emballages,
- les bouteilles d'eau,
- les sacs plastiques,
- le film alimentaire,
- la brosse à dents traditionnelle,
- les cotons démaquillants.

Et les transports ?

La pollution a des conséquences sur la terre et sur les animaux. Le réchauffement climatique est dû à une forme de pollution. Les transports peuvent beaucoup polluer. Les avions sont les plus grands pollueurs. Les transports en commun sont censés moins polluer. Il vaut donc mieux prendre les transports en commun pour se déplacer.

Une lumière meurtrière

Connaissez-vous la pollution lumineuse ? Ce type de nuisance n'est pas très connu mais a de gros impacts sur la terre et sur les animaux. Plusieurs espèces sont menacées à cause d'elle. C'est la lumière émise la nuit. Elle peut aller à des milliers de kilomètres à la ronde et va déranger les animaux lorsqu'ils chassent ou qu'ils cherchent à se nourrir. Les lampadaires allumés la nuit attirent les insectes qui normalement vont vers la lumière de la lune pour chasser. Ils vont alors sur les lampadaires et les confondent avec la lune. On peut même voir plusieurs dizaines d'insectes morts chaque matin au pied d'un lampadaire.

Nos gestes au quotidien

Si on veut préserver la Terre, il y a des gestes qu'on peut choisir comme :

- REDUIRE les produits de nettoyage qui sont agressifs pour la nature une fois utilisés.
- UTILISER un vélo, un transport en commun ou faire du covoiturage.
- MANGER des aliments qui respectent la nature (bio et locaux par exemple).

Un nouveau né puma au zoo de Vincennes

Au zoo de Vincennes une femelle puma Maeli a donné naissance à un bébé puma le 26 aout 2020.

La femelle Maeli est arrivée en 2016 au zoo et s'est peu à peu rapprochée du mâle Marco.

Qu'est-ce que cette espèce ?

C'est un félidé c'est-à-dire un mammifère carnivore digitigrade, à griffes acérées et rétractiles, à canines puissantes.

Où vit le puma ?

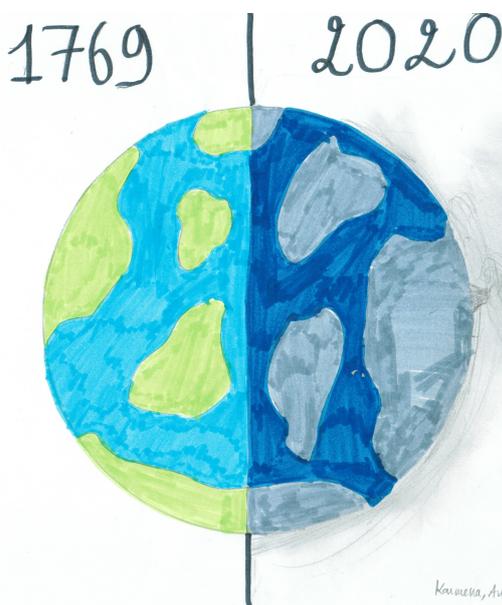
Le puma vient du continent américain. On l'appelle aussi parfois cougar au nord du continent ou aussi lion des montagnes. Il vit dans les régions très différentes les unes des autres, de la forêt à la prairie en passant par le désert.

Ses prouesses

Il est très rapide, sa vitesse maximale est 80 km par heure en course.

Sur la balance

Il y a des pumas qui sont vraiment très lourds car ils peuvent peser jusqu'à 100 kg : c'est énorme ! On dit qu'il fait entre 60 et 90 cm, on trouve peut être que c'est petit...mais ce n'est que sa largeur car sa longueur peut aller jusqu'à 2.4m....



Planète, avant et après, dessin de Karmena, Ava, Sacha, Hélène (6e)

Le puma aujourd'hui

Aujourd'hui, les pumas sont des animaux confrontés à des menaces importantes liées à la perte et à la fragmentation de leur habitat, et à l'impact direct de la chasse sur les populations les plus jeunes. Ils font partie des espèces en voie d'extinction. C'est très dommage. Le plus sûr est donc d'aller au zoo pour les voir, dans la nature c'est peu probable...

Lana (6e) et M.(3e)



Puma, dessin de Lou (6e).

Des nouvelles du collège sur

Instagram?

Retrouvez-nous sur Instagram avec ...

#ccfnews Paris

et

#cdiccf



La basilique Sainte Sophie : une histoire de pouvoir, de religion, de mathématiques, d'architecture et... de laïcité

En 2020, quoi de neuf pour cette basilique d'Istanbul ? Sainte Sophie a été retransformée en mosquée par le président turc Erdogan.

Prouesse architecturale de l'empire Byzantin dans sa capitale Byzance. L'empereur Constantin veut une église plus grande que tous les monuments jamais construits dans l'empire et il veut mêler trois modèles : l'église circulaire qui représente la puissance, le plan rectangulaire pour la religion et celui des tribunaux romains. Ça fait beaucoup d'exigences

Alors il confie la mission à deux mathématiciens et physiciens réputés.

Au bout de 6 années, un record pour l'époque, l'église se dresse dans Constantinople c'est-à-dire l'actuelle Istanbul. Puis les Ottomans (les Turcs) commencent à prendre du territoire aux Byzantins et l'empire Byzantin tombe en l'an 1453. Sainte Sophie est alors transformée en mosquée.

En 1934, la mosquée Sainte Sophie perd son statut religieux pour devenir un musée selon le souhait de Mustafa Atatürk. C'est en 2020 qu'elle est retransformée en mosquée selon le voeu d'Erdogan.

Qui est Mustapha Atatürk ?

Il est surnommé le « père de la Turquie laïque ». C'est en 1927 qu'il impose la laïcité en Turquie. L'objectif des fondateurs de la République turque était d'éviter que la religion ne devienne un contre-pouvoir. Après la première guerre mondiale, Mustafa Kemal Atatürk refuse le traité de Sèvres (pour la partie Grecque et l'empire ottoman) car il ne voulait pas que l'empire ne se divise en plusieurs parties. Il renvoie les Grecs qui vivaient sur les côtes turques dans leur pays ... Pour imposer son idée de la laïcité, il transforme Saint-Sophie en musée, tout un symbole !



Et le président Erdogan, que veut-il imposer ?

Il a un rôle très important dans la décision prise en 2020...

Le but d'Erdogan est de restaurer la grandeur de la Turquie et de l'empire ottoman.

Noham (5e)

L'équipe de CCFNEWS

Directeur de la publication : Monsieur Yvon, Principal

Responsables pédagogiques : Mme Leroy, Mme Gontier

Jeunes journalistes :

Common Mathias, Bernède Hélène, Popovski

Lana, Makar Karmena, Del Bucchia Sacha,

Ugolin Noham, Bel Habich FAïz, Dacheux

Sophia, Mizrahi Fanny, Krabal Aliénor,

Murzaev Iklil, Renaud-Leroyer Mathilde,

Common Emilie, Bordier-Faisant Ysée

Merci à M. Benballa au secrétariat, Mme

Bellevue à la gestion comptable, à Maria Spera

pour la maquette.

Merci à Andrès, assistant chilien, pour les photos



Aïssatou et Myriam, médiathécaires, présentent la sélection de mangas, photo Faïz

Mordus du manga, venez voter jusqu'au 18 décembre

Magie, pouvoirs, adolescence et apparences trompeuses, coulisses du monde de la mode, identité de genre, relations humaines et robots, actions... beaucoup de thèmes passionnants dans la sélection de cette année !

Voici pour cette année les préférés de Jade (4e): le tout premier est *Black Shadow*, mais Jade a beaucoup aimé aussi *Shine* et *Spirits Seekers*.

Une élève de 3e s'est précipité sur *BL métamorphose ...*

Raphaële Botte, rédactrice en cheffe de la revue de reportage pour les jeunes "DONG !"

Le jeudi 19 Novembre Raphaële Botte, la rédactrice en cheffe de la revue Dong, est venue au collège. Elle nous a donné des conseils pour présenter nos articles. Et pour prendre nos photos : qu'elles soient attrayantes et en lien avec l'angle de l'article, la forme au service du fond a-t-elle dit !

Elle nous raconte l'histoire de la revue qu'elle a créée, histoire pleine d'anecdotes, avec ce slogan "Dong ! la revue qui résonne!" Elle nous a montré les maquettes de la couverture de la dernière revue : c'est beaucoup de travail ! Il y a plein d'essais et le dessinateur recommence sa proposition des dizaines de fois avant d'arriver au résultat final.

Fanny (4e)



L'équipe de CCFNEWS avec R. Botte à droite, tous masqués bien sûr ! photo André

Le préféré de Faïz(4e) est *Heart Gear*, et le vôtre ?

Pour en savoir plus, venez au CDI ou allez sur

<https://bibliotheques.paris.fr/les-mordus-du-manga>.

Les urnes de vote vous attendent !



La sélection dans le CDI, photo Faiz



Raphaële Botte avec deux élèves, photo André